



AVIS D'ENQUETE

La Municipalité d'Echandens, conformément aux dispositions légales en la matière, soumet à l'enquête publique du 15 novembre au 15 décembre 2022

l'inscription de servitudes personnelles en faveur de la Commune d'Echandens sur la parcelle N° 197, à savoir :

- **passage public à pied et espace public de détente / place de jeux, parc enfants,**

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou les observations doivent être adressées, par lettre recommandée, au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué.